

## Questions au Feuilleton

14. A-t-on servi des vins canadiens aux repas et, a) dans l'affirmative, lesquels et combien en a-t-il coûté au contribuable, b) sinon, pourquoi?
15. A-t-on servi des cailles et/ou du caviar à un des repas et, dans l'affirmative, quel en était le pays d'origine et combien en a-t-il coûté dans chaque cas?
16. A-t-on fourni des services à la presse au cours de la visite de deux jours, y compris des repas et le logement et, dans l'affirmative, combien en a-t-il coûté au total au contribuable?
17. A-t-on utilisé des avions du gouvernement pour transporter des ministres ou des députés à Québec et, dans l'affirmative, quel est le nom de chaque intéressé et combien en a-t-il coûté au contribuable?
18. Les déplacements et le séjour de fonctionnaires, de ministres ou de députés ont-ils entraîné des coûts et, dans l'affirmative, lesquels?
19. Quels coûts, pour toutes les activités, ont été assumés par a) le ministère des Travaux publics, b) le ministère du Solliciteur général, c) le ministère des Affaires extérieures, d) le ministère des Transports, e) le ministère des Approvisionnements et Services, f) le ministère des Communications, g) le Bureau du Premier ministre?
20. Des cahiers de presse ont-ils été préparés pour le Sommet irlandais par le Bureau du Premier ministre et sinon, ont-ils été préparés par une entreprise de l'extérieur et, dans l'affirmative, laquelle et combien en a-t-il coûté au contribuable?
- M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé):** 1. Oui. Le gouvernement a approuvé la tenue d'un spectacle de gala auquel 1 559 personnes ont assisté.
2. Oui.
3. et 4. Il ne conviendrait pas de nommer les gens qui ont assisté ou qui n'ont pas assisté au gala sans leur consentement. Il est d'usage d'inviter des dignitaires canadiens, des sénateurs, des députés et des dirigeants canadiens à de telles activités.
5. Voir les parties 6, 7 et 8 ci-dessous.
6. a) \$90 453. b) Oui, inclus dans la partie 6 a), mais pas disponible séparément.
7. \$185 906.88. Le coût de la location a été absorbé par le ministère des Affaires extérieures et par le Bureau du Conseil privé.
8. \$421 843. excluant le montant qui figure à la partie 6 a).
9. Non.
10. Oui. a) 100 agents en tenue d'apparat formaient la garde d'honneur. Il n'y avait aucune femme dans cette garde d'honneur.
- b) Non. Tous les agents de la garde d'honneur venaient de divisions de la GRC à Ottawa et un autobus nolisé les a transportés pour le voyage à Québec aller-retour.
- c) Transport, \$2 460; frais de séjour, \$2 325; logement, nul; traitements, conformément à la politique de la GRC, les agents assignés à ce devoir ont eu droit à une rémunération calculée à tarif double. Les agents avaient le choix de se faire rémunérer en espèces ou d'obtenir un congé compensateur. Il serait difficile de préciser le coût en dollars déboursé pour les traitements étant donné que les agents venaient de diverses unités dans la région d'Ottawa et que cette information n'est pas entièrement automatisée.
11. a) et b) La planification et les opérations de sécurité pour cette visite, étant du ressort du gouvernement fédéral,

relevaient de la direction de la GRC. Lors de la visite du Président Reagan à Québec en mars 1985, les dépenses de la GRC se sont chiffrées à \$1 011 496.

c) Les forces policières (autres que la GRC) qui ont participé à cette activité ont payé elles-mêmes leurs dépenses parce que les tâches dont elles se sont acquittées relevaient de leurs mandats respectifs. La visite a été confinée à certains lieux à l'intérieur de la ville de Québec et par conséquent, une coopération étroite avec les forces policières municipales de Sillery, de la ville de Québec et de Ste-Foy s'est avérée nécessaire. Les agents de la Sureté provinciale du Québec, étant engagés en mars 1985 à négocier leur contrat de travail, n'ont procuré aucun service de sécurité durant la visite présidentielle suivant une directive du gouvernement de la Province de Québec.

Des organismes privés de sécurité n'ont pas été impliqués dans le but d'assurer la sécurité durant la visite du Président.

12. Oui. a) Sept. b) Coût total, \$8 149.10. *Samson's Limousine*, Montréal, Québec.

13. Deux repas, \$49 167.51.

14. Oui. a) Château de Charme 1982—coût inclus à la partie 13 ci-dessus. b) Sans objet.

15. Non.

16. Un centre de médias et deux salles de presse ont été fournis au coût de \$136 153.16 incluant \$569.50 en frais d'accueil.

17. Oui, cinq avions du gouvernement ont été utilisés au coût de \$13 997 pour transporter des ministres. Les avions ont été réservés au nom des ministres suivants:

Le très honorable M.B. Mulroney

Le très honorable C.J. Clark

L'hon. Erik Nielsen

L'hon. John Fraser

L'hon. J. Kelleher

18. Oui, renseignements non identifiés séparément.

19. a) Nul, sauf pour la partie 18. b) \$1 011 496. Voir aussi la partie 10 c) Traitements. c) \$746 068.95 sauf pour la partie 18. d) \$8 005 sauf pour la partie 18. e) Nul. f) Nul, sauf pour la partie 18. g) \$724 638.86.

Pour un coût total approximatif de la visite, voir la réponse à la question n° 5 à laquelle on a répondu aujourd'hui.

20. Non. Les cahiers de presse ont été préparés par CIUC. Cependant, des contrats ont été passés avec quatre entreprises de l'extérieur afin de fournir des services d'imprimerie et des services connexes.

York Advertising	\$1,011.50
Quorum Graphics	385.00
Albion Decal	268.95
Forever Plastics	5,165.65

[Traduction]

**M. le Président:** On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.